



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 2 juillet 2026

Délibération n° 2026-64 Bilan VSS

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 2 juillet 2026, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'université des Antilles,

a délibéré

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote :

Il s'agit d'approuver le bilan des actions de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles de 2024-2025.

Résultat du vote :

Membres en exercice	30
Membres présents ou représentés	23
Membres n'ayant pas pris part au vote	0
Contre	0
Abstention	0
Pour	23

Le bilan des actions de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles de 2024-2025, conformément à l'annexe, est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 03 juillet 2026

Le Président de l'université des Antilles


Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



Université des Antilles

Siège - Administration générale

Campus de Fouillole - BP 250 - 97157 Pointe-à-Pitre cedex - Tél. +0590 (0) 590 483 030
www.univ-antilles.fr



Bilan

Lutte contre les VSS

Université des Antilles

08 octobre 2025





Sommaire

- 1. Bilan des actions**
- 2. Signalements en chiffres**
- 3. Points forts et axes d'amélioration**





01

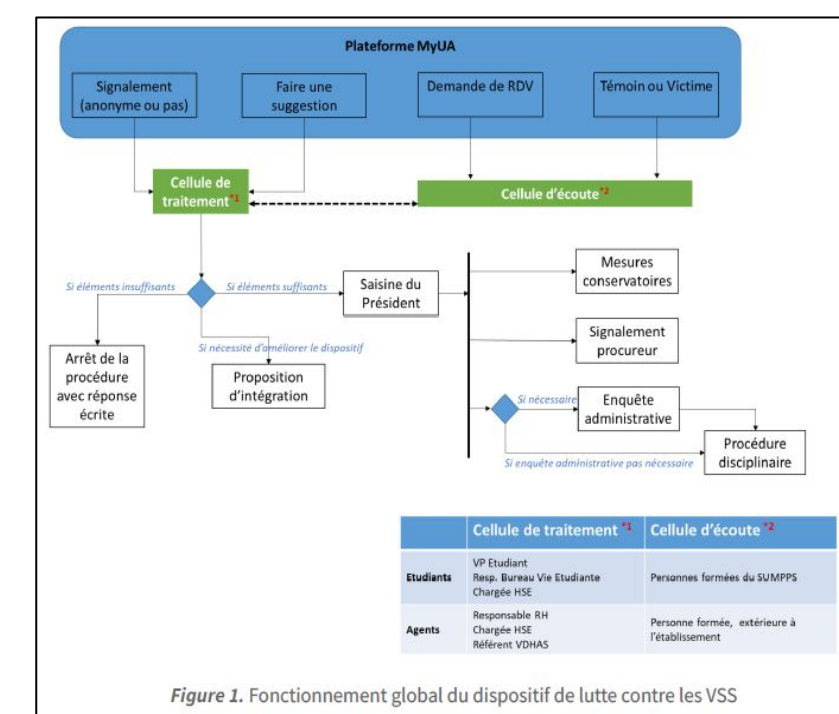
Bilan des actions





Structuration du dispositif

- **Septembre 2024 : Déploiement du dispositif**
 - Structuration des actions autour de la lutte contre les VSS
 - Sensibilisation /formation des acteurs
 - Ecoute / Accompagnement
 - Accompagnement des initiatives
- **Mise en place opérationnelle**
 - Formalisation du traitement des signalements
 - Mise en place des cellules d'écoute et de traitement
 - Mise à jour de l'application MyUA pour centraliser les signalements





Bilan des actions

Actions de prévention

- Campagne d'affichage sur tous les campus
- Mise en place d'une brochure explicative
- Semaine 25 Novembre - Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes
 - Plusieurs actions sur les campus : Fouillole/Schoelcher/St Claude
- 29 Novembre - Colloque *"Changer le rapport aux violences sexistes"*
- 8 Mars - Journée internationale des droits des femmes : Table ronde sur le *"Pouvoir d'agir"* (réalisée le 7 Mars)

Actions de formations

- Formation organisée par le service RH en Septembre 2024
- Formations dédiées ajoutées au planning de formation de l'école doctorale
- Conventionnement avec IMT Atlantique pour module en licence
- Deux semaines de formations tous publics
 - Semaine du 17 Mars - En Guadeloupe
 - Semaine du 24 Mars - En Martinique





02 Signalements en chiffres

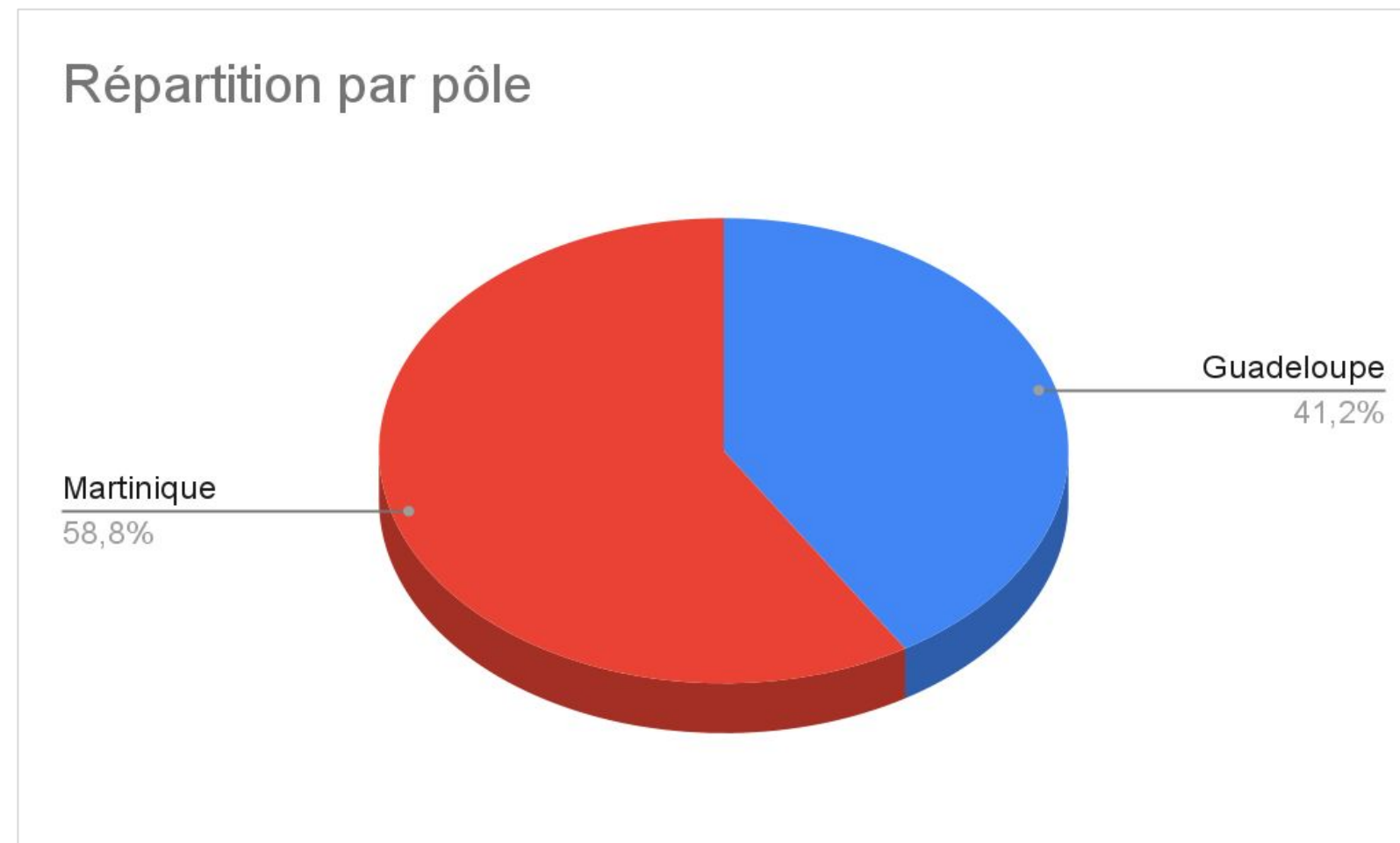




Les signalements en chiffres

(du 09/24 au 09/25)

- 17 Signalements





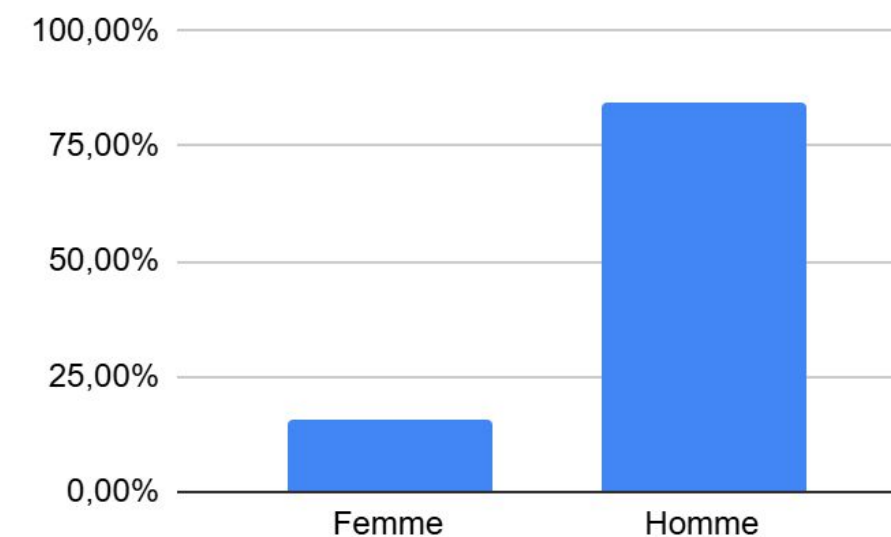
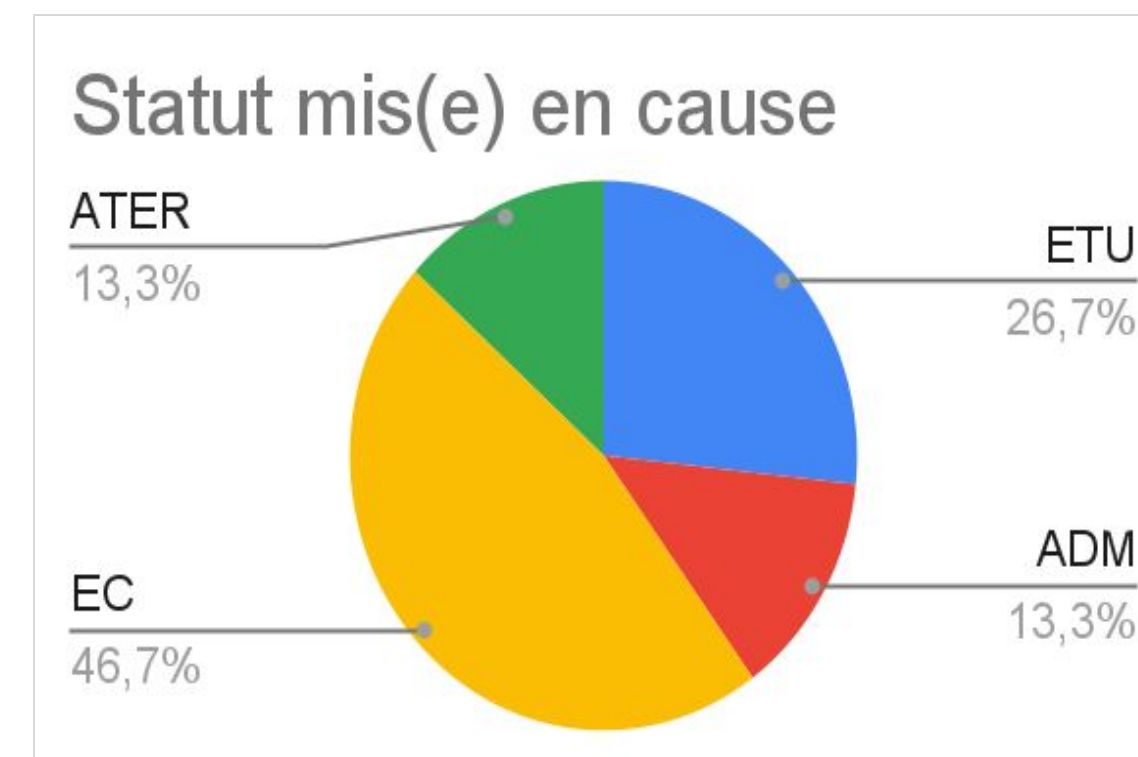
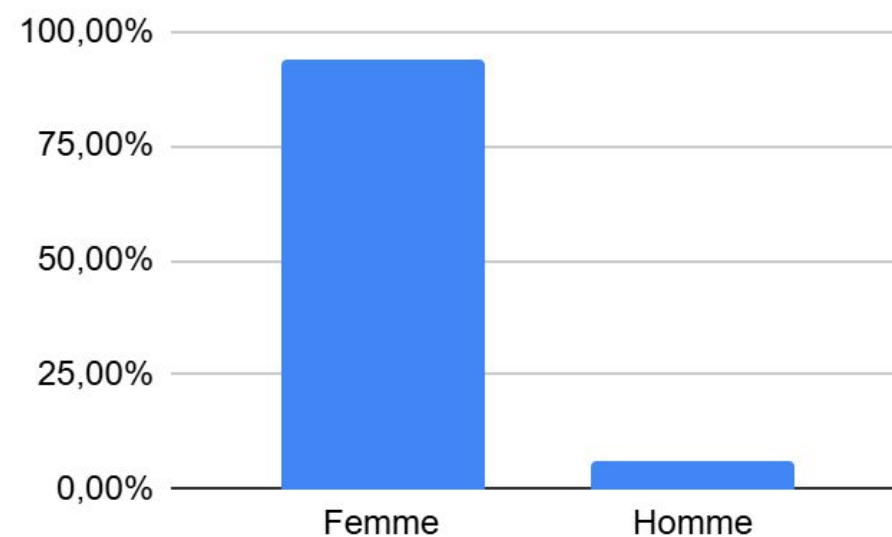
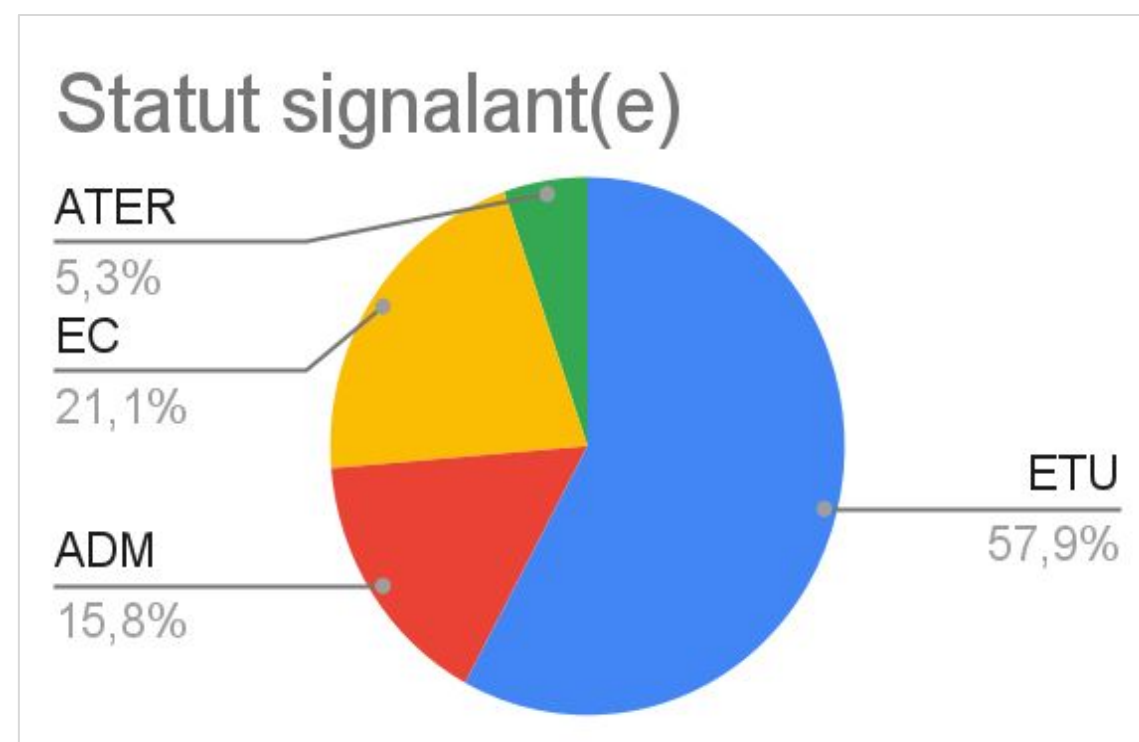
Les signalements en chiffres

(du 09/24 au 09/25)

Statut signalant (e)

VS

Statut mis (e) en cause

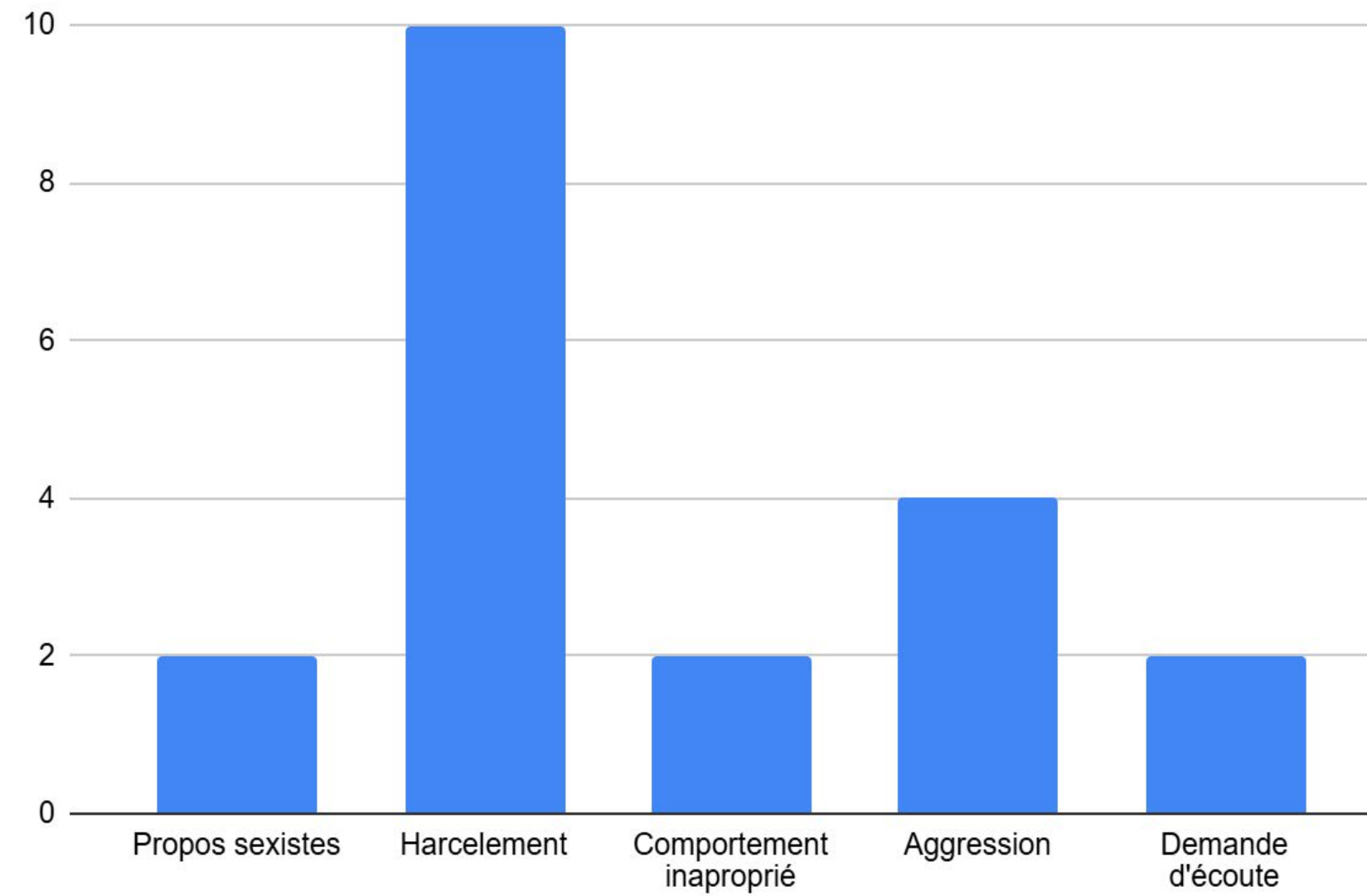




Les signalements en chiffres

(du 09/24 au 09/25)

Types de signalements





Les signalements en chiffres

(du 09/24 au 09/25)

Actions mises en place

Écoute et accompagnement

Interventions des psychologues pour soutenir les victimes

Recadrages hiérarchiques

Interventions managériales pour rappeler au règlement

Arrêts d'interdiction d'accès

Mesures conservatoires de protection pour éloigner les mis en cause

Enquêtes administratives

Investigations approfondies sur les cas les plus graves





03 Points forts et axes d'amélioration





Points forts et axes d'amélioration

Les points forts :

- Les rôles et les acteurs du dispositif bien identifiés
- Possibilité de suivre/centraliser les signalements
- Des réponses adaptées aux cas
- Des données qui éclairent sur des possibles actions ciblées

Point d'amélioration :

- Accentuer la communication autour du dispositif
- Encourager la participation des EC aux actions de sensibilisation
- Responsabiliser les composantes





Campus universitaire de Fouillole
BP 250 97159 POINTE-À-PITRE
CEDEX www.univ-antilles.fr

